

Bulletin d'inscription 2026/2027

Cours de **THEÂTRE créatif** + **expression dessinée Enfants**

SAMEDI de 10h00 à 11h30

Pour toute inscription merci de remplir ce formulaire et de nous le retourner en main propre,
par mail (bricerun@hotmail.com) **OU** par courrier (au 215 rue des Remparts 34400 Lunel)

JOUR et HORAIRE	Au 215 rue des Remparts à LUNEL SAMEDI de 10h00 à 11h30		
Tarif inscription :	A l'année : 390€ l'année (il y a 30 cours dans l'année) Le ou les cours d'essai sont payants : 13€ déductibles ensuite de l'inscription (2 cours d'essai max)		
NOM et PRENOM			
DATE DE NAISSANCE + âge	/...../.....		
NOM + PRENOM			
TELEPHONE(s)	/		
ADRESSE	N°..... Voie..... Code postalVille		
E-mail :	@.....		
Mode de règlement : 1 ou plusieurs chèques L'ordre pour remplir le ou les chèque(s) est pour les cours ados « Association Théâtre Juste Ciel » <u>Noter les dates d'encaissement</u> AU DOS des chèques	Chèque numéro : Chèque 1 Chèque 2 Chèque 3	Date encaissement : / / / / / /	Montant € Espèces :
Date du 1^{er} cours fait par l'élève	/...../.....		
Date du règlement	/...../.....		

Signature :

Cours d'essai :

Le tarif d'un cours d'essai est **13€**. Il est possible d'en faire 2. Déduit(s) ensuite de l'inscription.

Horaires des cours* (*hors vacances scolaires)

Les Ateliers de THEÂTRE créatif + expression dessinée Enfants sont les samedis matins de 10h00 à 11h30.

Lieu des cours :

215 rue des Remparts 34400 Lunel.

Tarifs cours de théâtre enfants du samedi de 10h00 à 11h30 :

L'inscription se fait à l'année. Les chèques si il y en a plusieurs doivent tous nous être remis en début d'année. Pour toute question relative aux paiements, contactez nous au 06 83 36 81 96.

- Tarif annuel : 390€.

Dates des cours dans l'année scolaire 2026/2027 (Merci de NOTER les dates ci-dessous) :

1^{ère} partie de l'année

Il y a **12 cours** dans la **1^{ère} partie** de l'année scolaire 2026/2027 :

Du samedi 12 septembre 2026 au samedi 19 décembre 2026 (hors vacances scolaires) répartis comme suit :

Septembre 2026 = 3 cours	Octobre 2026 = 3 cours	Novembre 2026 = 3 cours	Déc 2026 = 3 cours
12, 19, 26	3, 10, 17	7, 21, 28	5, 12, 19

PAS de cours les 24 et 31 octobre, le 14 novembre, les 26 décembre 2026 et 2 janvier 2027.

2ème partie de l'année

Il y a **18 cours** (dont 1 pour le spectacle 5 JUIN 2027) dans la **2^{ème} partie de l'année scolaire 2026/2027**.

Du samedi 9 janvier 2027 au samedi 5 juin 2027 (hors vacances scolaires) répartis comme suit :

Janvier 2027 = 4 séances	Février 2027 = 2 séances	Mars 2027 = 4 séances	Avril 2027 = 2 séances	Mai 2027 = 5 séances	Jun 2027 = 1 séance
9, 16, 23, 30	6, 27	6, 13, 20, 27	3, 24	1, 8, 15, 22, 29	5 (spectacle)

PAS de cours les 13 et 20 février, les 10 et 17 avril 2027. Il n'y a plus de cours après le 5 juin 2027 (sauf si certains cours ont dû être annulés et ont besoin d'être rattrapés).

REPETITIONS:

Les répétitions s'intensifieront les 8, 15 et 22 mai 2027, avec la répétition générale le 29 mai. La présence de tous les enfants est indispensable durant le mois de mai afin de préparer le spectacle dans de bonnes conditions et de ne pas pénaliser le groupe.

Le SPECTACLE aura lieu au 215 rue des Remparts à Lunel le 5 juin 2027.

Rendez-vous des enfants à 9h – spectacle à 10h

Une participation de **5 € par spectateur adulte** sera demandée (billetterie en prévente).

Elle contribue à l'achat et à l'entretien des costumes, accessoires et décors de l'association.

DERNIERS Cours : Avant chaque vacances, les élèves peuvent apporter une boisson ou un paquet de biscuits ou des chips ou des bonbons à partager s'ils le souhaitent (aucune obligation). Nous ouvrons une parenthèse festive de 15 minutes pour se dire au revoir et bonnes vacances.

Cours reportés :

Si un cours devait être supprimé de notre fait (exemple maladie) nous ferions tout notre possible pour proposer une autre date de cours afin de rattraper le cours supprimé (lors des vacances scolaires ou sur le mois de juin).

Les conditions des cours pourraient alors changer pour ce cours de rattrapage comme un autre lieu, un horaire ou un jour différent. Nous ferons tout pour arranger nos élèves dans la mesure où ces derniers souhaitent venir. Si NOUS ne pouvons pas rattraper ce cours alors nous vous rembourserions le cours non rattrapé. Si nous organisons un cours de rattrapage, nous ne remboursons pas le cours déplacé.

Cours annulé / rattrapage

En cas d'annulation d'un cours de notre fait (maladie...), une date de rattrapage sera proposée, éventuellement un autre jour, horaire ou lieu, notamment pendant les vacances scolaires ou en juin. Dès lors qu'un cours de rattrapage est proposé, le cours initialement annulé ne pourra faire l'objet d'un remboursement. Si aucun rattrapage ne peut être proposé de notre fait, le cours sera remboursé.

Période d'essai – 4 semaines

Afin de garantir à tous les enfants un cadre agréable et propice à la pratique du théâtre, les quatre premières semaines constituent une période d'essai. Si le comportement d'un enfant perturbe régulièrement le fonctionnement du groupe malgré les rappels de l'intervenant, nous nous réservons la possibilité de ne pas poursuivre son inscription à l'issue de cette période.

Signature : (un exemplaire pour nous et gardez un exemplaire
Précieusement car toutes les dates sont inscrites dessus.)

--